

## MATCHS

Les dates et horaires des matchs vous sont transmis sur la feuille de co-voiturage et sont affichées au panneau du terrain Dollé. Horaires variables selon les déplacements et cas particuliers.

- Ne rien laisser de valeur dans les sacs.
- En cas d'intempéries, appeler les éducateurs responsables de l'équipe pour savoir si le match a lieu ou pas.

## L'encadrement :

- L'encadrement est assuré par des personnes titulaires des diplômes fédéraux spécifique football ou par des bénévoles qui donnent de leur temps. Merci de les aider quand vous le pouvez !

## L'équipement pour les matchs :

- Un short blanc
- Une paire de chaussettes bleues
- Une paire de protèges tibias (**obligatoire**)
- Une paire de chaussures crampons moulés l'été et possibilité de crampons visés l'hiver
- Serviette, nécessaire de toilette et affaires de rechanges (douche sur place à partir des U13)
- Une gourde ou une bouteille

## PREVOIR EN PLUS POUR L'HIVER (entraînements et matchs) :

- Des vêtements chauds (maillot manches longues, sweat, gants...)
- Des vêtements de pluie si nécessaire



# Association Sportive Gorronnaise



# Football

Saison 2015 / 2016

**Catégorie U13 : né en 2003 et 2004.**

## Dates à retenir

- Permanences d'inscriptions au terrain L. Dollé (fournir le dossier **COMPLET** :
  - 26 Juin 2015 de 17h à 19h
  - 27 Juin 2015 de 10h à 12h
  - 22 et 29 Août de 10h à 12h > dernières dates, sinon non qualifié pour la reprise du championnat.
- Reprise des entraînements le 18 Août de 17h00 à 19h00 puis les 20, 25 et 27 Août
- Reprise normale tous les mercredis à partir du 2 Septembre (17h00-19h00)
- 17 Octobre : Soirée du club



## - Formalités administratives -

Pour que votre enfant soit licencié et assuré au club, il vous faudra satisfaire quelques formalités administratives.

Documents à fournir pour un **RENOUVELLEMENT** de licence :



- o La demande de licence signée par le médecin
- o La feuille de renseignements et d'autorisation parentale
- o Le règlement intérieur signé par l'enfant et les parents
- o Une photo d'identité récente, claire et centrée sinon elle ne passera pas
- o La cotisation : catégorie U13 : 60€. Chèque à l'ordre de l'AS Gorron Football. Celle-ci comprend : la licence FFF, l'assurance individuelle, la responsabilité civile. Les tickets CAF et MSA sont acceptés. Encaissement possible en décalé.

Pour une **NOUVELLE LICENCE**, fournir en plus des documents ci-dessus :

- o Une photocopie d'une pièce d'identité (carte d'identité, extrait de naissance, passeport)

### INSCRIPTION UNIQUEMENT SUR DOSSIER COMPLET

Pour plus de renseignements :

Olivier Boutilly (secrétaire) 06 09 32 67 96

Pierre Quinton (trésorier) 06 14 30 09 96

Mickaël Labbé (éducateur) 06 29 62 58 66

Retrouver ces informations ainsi que les calendriers, les classements, les photos d'équipes, les articles de presse, les reports de match, les dates du bal et du loto et toutes les infos officiels du club sur

[www.asgorron-football.footeo.com](http://www.asgorron-football.footeo.com)



Siège Social : AS Gorron Football - Mairie - Place de la Mairie 53120 GORRON  
[www.asgorron-football.footeo.com](http://www.asgorron-football.footeo.com)

## INFORMATIONS saison 2015/2016

### Catégorie U13 (né en 2003/2004)

#### ENTRAINEMENTS

Mercredi de 17h00 à 19h00

Mickaël Labbé 06 29 62 58 66 / Adrien Geslin 06 88 57 50 63

#### MATCHS

Samedi de 12h45 à 16h00/16h30 selon les déplacements

Mickaël Labbé 06 29 62 58 66

#### ENTRAINEMENTS

Lieu : Terrain Lucien Dollé (à côté de la caserne des pompiers). Prévoir temps de change avant et après ce créneau. Entraînements tous les mercredis de début Septembre à fin Mai sauf pendant les vacances scolaires.

- Ne rien laisser de valeur dans les vestiaires.
- En cas d'intempéries, appeler les éducateurs pour savoir si l'entraînement a lieu ou pas. En cas de neige, l'entraînement sera annulé.

#### L'encadrement :

- L'encadrement est assuré par des personnes titulaires du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif option Football ou des diplômes fédéraux spécifiques football obligatoires pour l'encadrement de jeunes.
- La responsabilité du club et des éducateurs prend effet  $\frac{1}{4}$  avant le début de l'entraînement et  $\frac{1}{4}$  heure après la fin de celui-ci.

#### L'équipement pour les entraînements :

#### TOUTE L'ANNEE :

- Un maillot de foot ou tee-shirt et un short
- Une paire de chaussette et protèges tibias (**obligatoire**)
- Une paire de chaussure de football
- Serviette, nécessaire de toilette et affaires de rechanges (douche sur place à partir des U13)
- Une gourde ou une bouteille



Siège Social : AS Gorron Football - Mairie - Place de la Mairie 53120 GORRON  
[www.asgorron-football.footeo.com](http://www.asgorron-football.footeo.com)